

Réf: Dossier 342155

Avis de constitution

SOCIETE « ROX ENERGY »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN-ADJAME, Route
d'ABOBO, en face de la Préfecture de Police, Lot 16820,
Ilot 16820

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02/08/2024 reçus par Me BAMBWA Awa, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 16/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROX ENERGY »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- L'importation et la vente de produits alimentaires ;
- L'import-export de produits alimentaires.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.
- La prise de participation de la Société dans toutes entreprises ou Sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.
- Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN-ADJAME, Route
d'ABOBO, en face de la Préfecture de Police, Lot 16820,
Ilot 16820

Dirigeant(s) M OUATTARA SINAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07592 du 03/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56222/GTCA/RC/2024 du 03/12/2024

